

A Versailles,

Septembre 2010

Chères et chers collègues,

Je suis heureuse de travailler cette année avec Madame Elisabeth Thomas qui succède à Monsieur Claudet, appelé à d'autres fonctions, à qui nous souhaitons une pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Permettez- nous tout d'abord de souhaiter la bienvenue aux dix neuf collègues qui arrivent à cette rentrée dans notre académie. Puissent-ils s'intégrer rapidement dans leur établissement au sein des équipes pédagogiques !

Nous félicitons chaleureusement les lauréats des concours du CAPES et de l'agrégation externe qui prennent leur fonction dans l'académie ainsi que nos deux collègues admises au concours de l'agrégation interne.

Le nombre de postes proposés au CAPES externe d'allemand passe pour la session 2011 de 125 à 175. Nous ne pouvons que nous en réjouir face au déficit de professeurs d'allemand à cette rentrée qui nous contraint à faire appel à des professeurs contractuels ou vacataires de façon plus importante que les autres années. Le CAPES interne, fermé depuis 2004, a ouvert l'an passé, le concours PLP ouvre en 2011.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le portail inter-langues de l'académie sur lequel vous trouverez de nombreuses informations utiles ainsi que le site allemand où sont déposées des ressources en ligne, en particulier des enregistrements en format MP3 pour entraîner les élèves à la compréhension orale (site audiolingua). Vous y trouverez le résultat d'un travail piloté par l'inspection et mené par l'équipe de professeurs formateurs de l'académie sur l'entraînement et l'évaluation de la compréhension de l'oral sous forme de comptes rendus d'expérimentations faites en classe.

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre boîte aux lettres académique prenom.nom@ac-versailles.fr. C'est pour nous un moyen rapide et efficace de vous faire parvenir des informations.

Au collègue

Un livret de compétences accompagne l'élève dans son parcours scolaire depuis l'école primaire. A chaque palier, des compétences peuvent être validées. Des aides et remédiations doivent être proposées aux élèves qui rencontrent des difficultés et qui n'ont pas atteint le niveau de compétence minimum attendu : niveau A2 dans l'une des deux langues enseignées.

http://media.education.gouv.fr/file/27/02/7/livret_personnel_compences_149027.pdf

Cette validation ne doit pas donner lieu à une seule épreuve sous forme d'examen : différentes situations proposées aux élèves permettent de valider leurs compétences dans les différentes activités langagières. Pour les élèves qui ont atteint le niveau A2 dans l'une ou l'autre des activités langagières, il convient de leur proposer des situations d'entraînement visant les niveaux supérieurs (A2+,B1,B1+...) L'exigence raisonnable du professeur est source de motivation et de progrès.

Le DVD publié au CNDP « Langues vivantes au collège » (Collège Palier 2) comporte des documents et des ressources fort utiles pour mettre en œuvre une pédagogie des langues motivante et proposer des évaluations adaptées aux différentes activités et aux différents moments de l'apprentissage.

Diplôme national du brevet

Le [B.O. n° 31 du 27 août 2009](#) apporte des modifications applicables à la session 2011. A la session 2011, l'histoire des arts fera l'objet d'une évaluation spécifique.

Au lycée

La réforme du lycée entre en vigueur à cette rentrée. La nouvelle seconde se met en place pour devenir une véritable classe de détermination. Les élèves choisissent deux enseignements d'exploration, dont un dans le domaine de l'économie, pour favoriser la découverte de nouvelles disciplines. Ces enseignements d'exploration font partie des enseignements obligatoires, avec le tronc commun et l'accompagnement personnalisé.

Nous vous invitons à consulter le site ministériel : [La réforme du lycée en un coup d'oeil - Ministère de l'Education nationale](#)

Par ailleurs, le BO du 4 février 2010 est consacré à l'enseignement des langues vivantes au lycée (horaires, objectifs, organisation de l'enseignement par groupes de compétence....)

<http://www.education.gouv.fr/cid50475/mene1002838c.html>

Le baccalauréat

Pour la troisième année, l'expression écrite est évaluée selon une grille échelonnée du niveau A2 au niveau B2 (cf site académique) pour les deux questions d'expression. Il peut s'avérer bénéfique de familiariser les élèves avec les critères de cette grille et de favoriser ainsi l'auto-évaluation.

Les épreuves orales du baccalauréat sont réglementées par le [B.O. n°23 du 7 juin 2001](#))
A ce propos, nous tenons à souligner ce que préconisent les textes officiels « *Conduite dans un esprit d'évaluation positive, l'épreuve se déroule dans un climat de bienveillance. Dans son appréciation, l'examineur prend en compte la série et l'heure d'enseignement.* » Quelques irrégularités nous ayant été signalées, nous demandons vivement aux examinateurs de s'en tenir au texte officiel et nous leur conseillons de s'appuyer sur les grilles en vigueur pour l'oral du baccalauréat STG. [B.O. n° 35 du 18 septembre 2008](#).

DeutschMobil

Plusieurs écoles et collèges de l'académie ont bénéficié de l'animation proposée par Anna Kauert qui pilotait l'année dernière le Deutsch mobil pour faire la promotion de l'apprentissage de l'allemand. Cette année, c'est Pascal Schröder qui sera au volant et prendra contact avec vous.

Les établissements intéressés doivent adresser leur demande à la Maison Heinrich Heine Cité Internationale Universitaire de Paris

27c, boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél : (0033) 01 44 16 13 87
Fax : (0033) 01 44 16 13 01

<http://www.maison-heinrich-heine.org>

Toutes les demandes ne pourront sans doute pas être honorées, le Deutsch mobil circulant dans les trois académies d'Ile de France et celle de Lille.

Vie de la discipline dans l'académie

A la rentrée 2010, à côté des dispositifs bilangues qui permettent aux élèves qui ont commencé l'allemand au primaire d'apprendre l'anglais en 6^{ème}, à côté des dispositifs 5^{ème} LV2 qui permettent aux élèves anglicistes de commencer l'allemand en deuxième langue ouvriront dans une vingtaine de collèges des sixièmes LV2 pour des élèves anglicistes.

Les programmes de mobilité proposés par l'OFAJ (Voltaire, Brigitte Sauzay, Heinrich Heine) connaissent un succès croissant, ils sont source de motivation et permettent aux élèves d'acquérir des compétences en situation de réelle autonomie. Nous remercions vivement les collègues qui accompagnent les projets des élèves et en assurent la réussite.

Les échanges avec les pays de langue allemande représentent plus de 60% des échanges internationaux dans l'académie. Nous saluons l'engagement des professeurs qui les organisent régulièrement. [Programmes de mobilité](#)

Théâtre en allemand

Le concours académique de théâtre en allemand a connu l'an passé un véritable succès. Vous trouverez vidéos et témoignages sur le site académique.

Merci à Christophe Vieu et à Cécile Brunet qui ont largement contribué à la réussite de cette manifestation. Cette année, Marianne Hook Douilly et Emmanuelle Corbière apporteront leur soutien à la mise en œuvre du projet.

Nous reconduisons l'aventure cette année sur un nouveau thème « *Nachbarn* » Veuillez consulter le site académique pour les modalités de la participation et le calendrier.

Nous vous souhaitons une année scolaire faite de réussites et de satisfactions dans votre travail auprès de vos élèves.

Avec nos salutations les plus cordiales,

Catherine Torres

Elisabeth Thomas